



LES ORIENTATIONS EDUCATIVES DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE

- **Cadre de l'action du directeur**
- **Garantie pour les parents**
- **Intérêt des enfants**

L'ALEMA a en charge la gestion du centre de loisirs de Martignas sur Jalle ouvert aux enfants et adolescents du personnel de La Poste et de France Télécom et aux enfants des habitants de Martignas sur Jalle.

Elle remplit sa mission en partant de la demande des enfants et des parents, considérant que le droit aux vacances existe pour tous les intéressés, dans un esprit de laïcité, de respect d'autrui et de rejet de toute forme de ségrégation et de dogmatisme.

Les orientations éducatives de l'ALEMA se fondent sur la réalité de la vie quotidienne des enfants, dont le centre de loisirs n'est que le prolongement. Il ne doit, par conséquent, pas méconnaître les habitudes de vie de l'enfant.

Le centre de loisirs est avant tout l'occasion de la détente et du repos. Il est tenu compte des rythmes individuels pour l'organisation de la vie commune..

Un choix d'activités ludiques, sportives et culturelles est recherché. Elles ne constituent cependant que des approches vers des spécialisations ultérieures. Elles suscitent curiosité et découverte.

En permettant aux enfants de renouer avec le milieu naturel et humain, par le jeu et les activités qu'ils pratiquent, le centre doit ouvrir une possibilité d'expériences et de contacts, propres à élargir leurs connaissances des choses, des hommes et de leur activité créatrice.

Le centre de loisirs devra répondre aux nécessités et besoins d'hygiène et de santé. Tout doit être mis en œuvre pour satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et des adolescents, conditions indispensables à leur développement et à leur progression vers l'autonomie. L'alimentation est prévue dans le respect de l'équilibre alimentaire et des besoins des enfants.

Constituant une occasion d'épanouissement, le centre de loisirs doit offrir aux enfants une possibilité d'assumer des responsabilités dans la vie du centre auquel ils participent.

Par sa nature, le centre de loisirs doit être un moment privilégié, où l'enfant, par les relations qu'il noue avec ses camarades et les adultes vit une expérience différente et complémentaire de celle de l'école et de la famille, propre à développer sa sociabilité.

Enfin, la sécurité physique et morale des enfants doit être un souci permanent Elle ne peut se réaliser pleinement que dans une organisation de la vie collective, où les jeunes se sentent en confiance grâce à des règles de vie admises par tous, parce que définies en commun. A partir de ces orientations éducatives, le directeur du centre propose à l'ALEMA un projet conforme qui une fois accepté, constitue le cadre de l'action de tous les personnels.